

## Info décembre 2017

Déjà une année de plus, nos chantiers avancent progressivement. ...

\* L 'A. G du 20 novembre : vous en avez eu le compte rendu détaillé. Nous étions près de la moitié des 104 adhérents présents, signe de notre volonté de nous retrouver avec le même plaisir malgré les problèmes de santé pour certains. La présence de nouveaux adhérents est encourageante.

\* Cotisation 2018 : elle est toujours de 5 euros. Pour ceux qui ne l'ont pas encore versée : merci de le faire rapidement auprès de notre trésorière Odile Colin 20 rue de Changey ou auprès de J.Jacques ou Jacques. Cette année nous ferons un rappel nominal au printemps à ceux (une dizaine l 'an dernier) dont l 'oubli se prolongerait.

### \* Journée de travail du 25 novembre

C'est aussi le plaisir d'être ensemble qui a animé la vingtaine de présents au repas dans le caveau de Pierre et Odile remerciés à cette occasion par une composition florale. En effet la météo était très défavorable le matin, acceptable ensuite. En dernier ressort nous avons annulé la matinale. L'après-midi nous avons concentré nos moyens (2 équipes) pour continuer le mur rue de Pied de Mont en reprenant des parties inachevées.

Heureusement les mercredi et jeudi précédents nous avons eu un temps magnifique pour continuer le mur et la Cabiote Robin.

### \* dates à retenir :

- conférence par F.Roy : le vignoble d'Ahuy le 12 janvier à 19h à la salle de l'Acqueducienne à Ahuy.
- notre prochain rendez-vous travail : samedi 3 mars : rendez-vous à 8h45 rue de la Chèvre.

\* site internet : n'hésitez pas à envoyer des reportages à Claude et Yves.

En janvier le prochain article dans la rubrique " Hauteville hier et aujourd'hui " sera à propos des bornes de la commune. Vous êtes nombreux à nous demander où les trouver...Vous en saurez plus sur leur histoire et leur position et pourrez compléter par le reportage sur la pose des bornes armoriées : voir notre site [cadoles-et-meurgers.com](http://cadoles-et-meurgers.com)

Bonnes fêtes à tous et bonne année 2018

Amitiés

J.Jacques et Jacques